



Affiché le :

Mis en ligne le :

Le Maire

Yannick SIMON

Le procès-verbal intégral de la séance est à disposition auprès du Directeur des Services.

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Séance du 07 octobre 2019 à 19 heures 00 minutes
Hôtel de Ville

Présents :

M. BERINGUIER Wilfried, M. BRUN Jean Louis, M. DESCAMPS Frédéric, Mme FISSEUX Corinne, Mme GUIBERGIA Francette, Mme LECOCQ Marie Annick, Mme MARTINO Maryvonne, M. MAURIN Richard, Mme MAURIN LECRIQUE Muriel, Mme PELLERIN Marie Cécile, Mme SARDAILLON Michelle, M. SIMON Yannick

Procuration(s) :

M. GATTO Richard donne pouvoir à M. SIMON Yannick, Mme MAURIN Noémie donne pouvoir à M. MAURIN Richard

Absent(s) :

M. DUFRESNE Régis

Excusé(s) :

Mme BARISONE Carole, M. GATTO Richard, Mme LALLEE Martine, Mme MAURIN Noémie, M. MICHEL Eric, M. VAQUERO Stéphan

Secrétaire de séance : Mme MARTINO Maryvonne

Président de séance : M. SIMON Yannick

1 - Compte rendu des décisions municipales prises au titre des délégations de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2 - Instauration de la Redevance pour occupation du domaine public relative aux réseaux de communications électroniques

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Motion du conseil municipal contre la destruction des services publics de proximité

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - Rapport d'activité 2018 du SYMIELEC VAR

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Prise de participation de la Sagem (dont la collectivité est actionnaire) dans une Société de Coordination suite à l'adhésion de la SAGEM à une Société de Coordination en cours de constitution

VOTE : Adoptée à l'unanimité

6 - Rapport relatif aux activités de M. SIMON au sein du Conseil d'Administration de la SAGEM au cours de l'année 2018

VOTE : Adoptée à l'unanimité

7 - Comptes 2018 de la SAGEM

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La secrétaire de Séance

Fait à CABASSE
Le Maire,

